

Nouveau projet des « berges de Seine » présenté au Conseil Municipal du 221 octobre 2013

Ça pour une surprise, c'est une surprise !

Voilà une délibération inattendue et importante qu'il convient de lire attentivement.

Vous nous réaffirmez ce soir que vos prédécesseurs n'ont rien fait sur le dossier berges de Seine puisque tout a commence en 2008.

MM. Mondagent, Mothron , Ouvrard étaient on le sait des rois fainéants... alors vous, vous avez bien travaillé, et depuis 5 ans et demi, vous nous avez imposé VOTRE projet, sans rien écouter, sans rien entendre, et ... quel projet ! !

1. Un projet qui coûtait 150 millions d'euros alors que les différents financeurs (Conseil régional, Conseil général, CAAB) vous en accordaient à peine un tiers,
2. Un projet routier qui prévoyait des tunnels, un recouvrement partiel de voies routières, la suppression totale de la circulation sur un tronçon de la RD 311, avec pour corollaire la déviation d'une partie de trafic vers le Bd Héloïse, puis vers le centre ville déjà complètement « embolisée » aux heures de pointe,
3. Un projet qui ignorait le marché Héloïse et son affluence, excusez du peu...
4. Et un projet qui considérait que le Conseil régional et le Conseil général étaient simplement des guichets de financement, bons qu'à payer, et bien entendu des élus dans ces 2 assemblées qui ne pouvaient que vous suivre sans broncher, même quand ils avaient l'audace de vous demander un rendez vous... Etc...

Quand on vous exposait les problèmes de circulation futurs vous répondiez « *mais l'amélioration des transports en commun dissuadera les automobilistes de prendre leur voiture, et ceux qui s'obstineront comprendront vite qu'ils doivent traverser la Seine et rejoindre l'A86 qui sera redimensionnée à 3 voies* ».

Votre raisonnement était peut être rassurant et pas complètement inexact, mais la région vous a répondu NON, en abandonnant, c'est officiel, l'extension à 3 voies de l'A86.

Ces incohérences ont été dénoncées par le Conseil régional et le Conseil général. Chacun avec ses mots, dans un contexte politique différent (la Région est à gauche et le Conseil général est de droite) mais la suite montre que tout le monde à part vous et ceux qui ne peuvent pas vous contredire pensaient la même chose.

Ce n'est pas à moi de préciser ici les appréciations du Conseil régional, en revanche vous comprendrez que je souhaite apporter quelques précisions en ce qui concerne le Conseil général.

Quand je dis le Conseil général, je dois préciser que le Conseil général n'a jamais approuvé votre projet, quelle que soit la majorité qui le compose. Je rappelle en effet que lorsque vous étiez vice président, la majorité socialiste de l'époque n'a jamais pu se mettre d'accord pour adopter votre projet, malgré vos pressions, et que la majorité actuelle n'a pu participer qu'à un dialogue de sourds. Georges Mothron, Xavier Péricat et celui qui vous parle peuvent en témoigner.

Finalement, le seul Conseiller général d'Argenteuil qui a approuvé le projet « *Doucet* », c'est Philippe Doucet le temps où il fut Conseiller général. Tous les autres Conseillers généraux d'Argenteuil, de droite ou de gauche l'ont tous refusé, avec des arguments techniques et financiers que vous n'avez jamais voulu écouter.

Alors depuis 5 ans et demi, vous défendez un projet à coup de forum urbain, d'articles dans l'Argenteuillais, de conférences de presse, de soi-disant enquêtes d'opinion, de banderoles, c'est sans doute cela que vous appelez « *concertation* ».

Et tout ça pour rien, puisque ce que vous tournez maintenant le dos à votre propre projet. Allez vous vous payer (ou plutôt nous faire payer) un nouveau cycle de forum, article, banderoles, lettre du Maire, pour nous présenter votre nouveau projet qui tourne le dos à l'ancien ?

Alors, votre projet ayant été recalé par tous les partenaires également financeurs (sauf la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil Bezons - CAAB). Aujourd'hui, à 5 mois de la fin de votre mandat, vous êtes dans une impasse, la magie du verbe n'agit plus, le « *tout communication* » ne suffit plus, et vous nous avez fait porter précipitamment la semaine dernière ce texte que vous nous demandez de voter ce soir.

Alors voyons ce nouveau projet. Il repose sur des principes que je ne détaille pas, mais je les cite avec notre réponse :

- Donner un accès à la Seine pour les habitants : **OUI**
- Protéger Argenteuil d'une circulation excessive des non-Argenteuillais, et accepter d'intégrer pour cela une dégradation mesurée du transit automobiles : **OUI**
- Encourager les activités industrielles et donc l'accès aux Zones Industrielles : **OUI**
- Associer sur les berges elles mêmes, des activités sportives, ludiques, conviviales, familiales : **OUI**
- Développer, améliorer, prioriser les transports en commun : **OUI**

Oui à tout cela, et nous n'avons jamais dit le contraire. Vous avez cru bon de demander aux habitants s'ils acceptaient ces objectifs. C'est un peu comme leur demander s'ils préfèrent être riches et bien portant, ou bien pauvres et malades !

Sur quelles bases financières et techniques repose votre projet ?

Vous faites référence au SDRIF (*Schéma Directeur de la Région Ile de France*). Si vous voulez que l'on parle du SDRIF, pourquoi n'avez vous jamais répondu à la demande que je vous ai adressée le 23 janvier 2013 de convoquer un Conseil municipal consacré à son étude ? On aurait gagné 10 mois...

Donc vous vous référez au SDRIF en mentionnant la volonté inscrite de « *boulevard métropolitain* ». Non le texte parle « *d'avenues métropolitaines* ». Vous entretenez cette impropriété de vocabulaire, parce que boulevard métropolitain, ça fait penser à boulevard urbain. Mais ce n'est pas la même chose, cette expression « *avenue métropolitaine* » est employée pour « *humaniser des autoroutes comme l'A4* » précise le SDRIF. Cela m'inquiète que l'on réserve la même expression à une autoroute et à la RD 311 qui y ressemble certes beaucoup trop, mais n'en est pas une.

Nous voulons bien un boulevard urbain, pas autre chose.

Votre nouvelle proposition se rapproche enfin à grands pas de celle du département et de la région, elle ouvre enfin, mais bien tardivement, des perspectives plus réalistes.

Voyons les aspects financiers, circulation, environnement.

Finances

Trois financeurs : la communauté d'agglomération, je ne détaille pas puisque je pense qu'elle maintient ses financements. Le Conseil régional et le Conseil général. Ils s'expriment d'une même voix et ont travaillé ensemble, dans le CPRD (Contrat Particulier Région Département), qui devait couvrir la période 2007-2013, mais qui est dans sa nouvelle version prolongée jusqu'en 2015.

Dans la version initiale signée en 2009, il était prévu 30M€ HT (15M€ Région + 15M€ Conseil général du Val d'Oise) pour le TCSP ([Transport en Commun en Site Propre](#)) RD 311 Berges de Seine et 10M€ HT (5M€ chacun) pour le TCSP sur RD192 entre Bezons et la Patte d'Oie d'Herblay.

Par ailleurs 4M€ HT (2M€ chacun) étaient inscrits pour la renaturation des berges d'Argenteuil et de Bezons au thème Environnement.

Le nouveau CPRD voté le 26 septembre 2013 par la Région et le 18 octobre 2013 par le Conseil général du Val d'Oise prolonge à 2014-2015 la période initialement close en 2013.

Les crédits de paiements peuvent aller au delà de cette période jusqu'au prochain contrat 2015-2020.

Lors de la négociation de la révision, la région a souhaité regrouper les opérations TCSP des RD392 et RD311 avec pour objectif la desserte à partir du T2 à Bezons des gares de Cormeilles ou du Val d'Argent, ce qui est une bonne chose.

De même en accord avec l'étude du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) le TCSP de la RD311 est étendu à d'autres itinéraires parallèles à la rue Henri Barbusse à Argenteuil.

Je vous confirme que le Conseil général du val d'Oise participera bien au financement des travaux concernant les voies départementales sur RD311 et RD392.

Le nouveau contrat révisé a donc globalisé la desserte des gares d'Argenteuil et Cormeilles pour 18M€ HT. Le financement de ces 18M€ est pour moitié Région 9M€, moitié Conseil général du Val d'Oise 9M€. Il couvre les études de l'ensemble des itinéraires et les travaux RD311 du pont de Bezons qui seuls sont susceptibles d'être lancés sur la période.

Renaturation des Berges de Seine:

L'opération de 4M€ HT du contrat initial (2M€ chacun Région + Conseil général du Val d'Oise) demeure inchangée et figure bien toujours au CPRD révisé et adopté ce 18 octobre par le Conseil général.

Conclusion

Ce sont donc 22 M€ (18 M€ +4 M€) qui sont mobilisables sur Argenteuil et Bezons au CPRD révisé et non plus 30 M€. Vu l'avancement des dossiers, il est probable que l'essentiel de ce programme financier sera consacré aux travaux de la RD311 et des berges au pont de Bezons.

Circulation.

Je reprends les différents aspects que vous traitez, en passant très vite sur les éléments qui étaient déjà retenus dans votre projet initial.

1/ Réduire la vitesse à 50 km/h sur l'ensemble de la voie sur berges dès la bretelle de l'A15 jusqu'au pont de Bezons pour dissuader le trafic de transit et permettre un meilleur écoulement du flux de véhicules.

Le Conseil général du Val d'Oise, et ses services techniques, n'ont jamais été saisis de cette limitation à 50 km/h. Jusqu'à maintenant, selon le trajet du TCSP elle était limitée à 70km/h, sauf sur le tronçon entre la rue Scheffer et la rue des Charretiers où la vitesse était limitée à 50 km/h.

Votre proposition de limite permanente et globale à 50 km/h nous semble trop peu nuancée.

Par exemple au niveau de la sortie de l'A15, ou une vitesse supérieure pourrait être retenue, et à l'inverse, au niveau du centre ville d'Argenteuil, on pourrait étudier une limite inférieure, quitte à ne l'appliquer par exemple que pendant les weekends.

Cette action suppose d'autre part la mise en œuvre de principes qui répondent bien selon nous à une nécessité et que nous approuvons:

- Réduction de l'emprise des voies,
- Suppression des contre-allées,
- Suppression des glissières de sécurité,
- Aménagement de trottoirs de part et d'autre (côté Seine et côté ville), à préciser selon les tronçons.
- Création d'îlots sécurisés pour les traversées piétonnes

2/ Créer 6 carrefours à feux complets (permettant les tourne-à-droites et les tourne-à-gauche) pour améliorer la desserte des zones d'emplois.

Pour desservir la ZI de la Gare et réguler l'écoulement du trafic depuis l'A15 avant l'entrée dans le centre-ville :

- Transformation du carrefour Charretiers / RD311 en carrefour complet à feux. Il avait jusqu'à maintenant été envisagé un carrefour non complet, avec seulement des tourne-à-droites à certains endroits.
- Il n'était pas prévu d'ouverture de la rue K.Marx sur RD311 ni de création de carrefour

Pour desservir la ZAE des berges :

- Ouverture sur la RD311 de la rue Rhin Danube et création d'un carrefour : cela non plus n'était pas prévu.
- Ouverture sur la RD311 de la rue A. Scheffer et création d'un carrefour complet à feux : Position Conseil général du Val d'Oise : Dans Version 1 (avec TCSP sur RD311) et Version 2 (sans TCSP sur RD 311) : pas d'ouverture sur RD311 ni de création de carrefour
- Ouverture d'une rue à créer entre le pont de Colombes et l'avenue du Marais et création d'un carrefour complet à feux : Il n'était pas prévu de création de rue mais de réalisation d'un carrefour complet entre l'avenue du Marais et la RD 311.
- Transformation du carrefour Delambre / RD311 en carrefour complet à feux. La transformation du carrefour existant en carrefour complet régit par des feux tricolores paraît effectivement toujours souhaitable.

3/ Réaménager les carrefours Dassault et Charles De Gaulle en « carrefours place » avec un phasage de feux spécifique, programmé aux heures de pointe, redonnant la priorité aux argenteuillais pour entrer et sortir du centre-ville, dites-vous. Pourquoi pas, mais il faudrait d'abord définir ce qu'est un « *carrefour place* ».

Sans précision, nous pouvons penser qu'il s'agit d'un aménagement un peu semblable à celui de la place de la République à Paris tel qu'elle était avant sa transformation récente. Un carrefour très allongé...

Carrefour Dassault :

- Reconfiguration du rond-point Marcel Dassault en carrefour-place, directement connecté à la RD311.

Une connexion directe entre le rond point Marcel Dassault avec la RD 311 ne suscite-t'elle pas de légitimes questions ??? Envisagez-vous de mordre sur le parc des berges, alors qu'il vient d'être créé ? Vous allez sans doute répondre non, mais alors expliquez nous comment vous ferez...

La gestion avenue Charles De Gaulle :

- Suppression du double carrefour en baïonnette Bd Charles De Gaulle / Bd Héloïse et RD311 / Rue verte.

Effectivement, la suppression du double carrefour est une nécessité, personne n'a jamais dit le contraire, sauf M. Mondargent...

- Prolongement du Bd Charles de Gaulle jusqu'à la RD311 via la création d'un carrefour-place à feux connectant ainsi les 3 axes : Bd Héloïse, Bd Charles de Gaulle et RD311
La création d'un carrefour-place à feux connectant ainsi les 3 axes était bien prévue. Nous n'avons pas compris s'il y avait changement ou pas ?

Environnement

4/ Aménager une promenade en berges de Seine connectée aux chemins de halage d'Argenteuil et de Bezons, permettant le raccordement aux aménagements de berges d'Epinay-sur-Seine et de Carrières-sur-Seine.

Vous dressez là une liste très générale, et on voit mal comment elle pourrait être contestée... Cela figurait pratiquement dans les mêmes termes, et avec davantage de précisions, une étude des différents tronçons, un calendrier de travaux, un mode de financement dans le projet élaboré par la municipalité précédente. Autant dire que pour nous, cela est tout a fait acceptable dans le principe.

5/ Redimensionner la RD311 à 2x1 voie au niveau de l'île Héloïse

Cette parité de la voie était dans votre projet interdite à la circulation.

Nous pensions qu'il fallait la maintenir. Vous l'acceptez maintenant très bien.

Mais passer sur 2 x 1 voie alors que l'on quitte une 2 x 2 crée un goulot d'étranglement avec embouteillage et gaz d'échappement prévisible dans la partie la plus centrale. Ça mérite réflexion, et sans doute modification.

- Création de passages piétons depuis l'île Héloïse vers la Seine avec un phasage de feux différenciés donnant la priorité aux argenteuillais le week-end

Dans le cadre de la requalification de la RD 311 que nous proposons, les carrefours font l'objet d'un soin attentif et les cycles de feux adaptés aux trafics automobiles et piétons, tout en ayant comme impératif d'écouler le trafic sur la RD 311. Les solutions sont techniques, nous devons pouvoir les trouver ensemble, Conseil régional, Conseil général, CAAB.

- Aménagement d'un espace de loisirs en berges permettant une programmation événementielle tout au long de l'année (fête des Berges, expositions, etc.). C'est surtout de cela que vous avez envie de parler, parce que c'est agréable et accessible plus facilement au public, mais ce n'est pas le plus difficile loin de là de savoir quelles essences d'arbres on choisit, si l'on met des guinguettes, si des péniches amarrées doivent l'être en permanence..., etc.

Vous voyez que si nous sommes heureux, enfin, de pouvoir débattre sur un projet qui devient raisonnable ce n'est pas votre rapport de 3 pages de ce soir qui réglera toutes les questions.

Je note pour terminer que vous demandez M. Le maire au conseil municipal de vous autoriser à entamer un travail en partenariat...

A ce sujet je vous dois des excuses. Je n'avais pas compris que si vous ne discutiez pas avec nous, ni avec d'autres, c'était parce que le Conseil municipal ne vous en avait pas donné l'autorisation.

J'espère que sur ce point là au moins, vous aurez satisfactions ce soir, parce qu'au bout de 5 ans et demi, il était effectivement grand temps de nous demander l'autorisation de reconnaître vos partenaires...